



Emilie CHALAS  
Députée de l'Isère

### Communiqué de Presse

#### **La démocratie de proximité ne doit pas être qu'un slogan de campagne**

Comme cela était prévisible, le tribunal administratif a rendu sa décision d'annuler dans son intégralité le dispositif de votation citoyenne mis en œuvre par la Ville de Grenoble.

Cette promesse de campagne d'Eric Piolle visait à permettre aux Grenoblois d'interpeller le Conseil municipal sur un sujet donné moyennant la collecte de 2000 signatures.

Si je ne peux que saluer l'intention qui était de renforcer la capacité d'expression de nos concitoyens, je regrette que son application se soit faite de manière si hasardeuse et au mépris des règles élémentaires du droit. Une municipalité ne peut en effet décider de son propre chef de déroger aux principes du droit électoral tel que les conditions d'âge, de nationalité ou d'inscription sur les listes électorales.

Le peu de soin apporté à ce projet par l'équipe municipale questionne la sincérité même de sa démarche. Les Grenoblois ont tous en tête également que la municipalité n'a pas hésité à bafouer le principe même de la votation citoyenne en refusant unilatéralement de donner suite au résultat de la votation contre la fermeture des bibliothèques Hauquelin et Prémol qui avait recueillie près de 4000 votes en juillet 2017.

Peut-on se poser en champion de la démocratie locale et en même temps mépriser le résultat des votations, de même que les règles élémentaires de bonne conduite d'une réunion publique ? La démocratie participative ne peut pas qu'être un slogan de campagne. Elle mérite d'être traitée avec honnêteté et sérieux pour permettre la pleine mise en œuvre du droit de pétition prévu à l'article 72-I de notre Constitution.

Commissaire aux Lois, je ne manquerai pas de contribuer à ce débat à l'Assemblée Nationale. Si la réforme constitutionnelle à venir ne prévoit pas d'aborder le thème de la démocratie de proximité, d'autres leviers législatifs existent pour rendre le droit de pétition locale effectif et garantir l'expression démocratique locale des citoyens.

#### **Contact presse :**

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS

[bertrand.biju-duval@clb-an.fr](mailto:bertrand.biju-duval@clb-an.fr) / 06 37 53 75 17

[emilie.chalas@assemblee-nationale.fr](mailto:emilie.chalas@assemblee-nationale.fr) / 04 76 88 88 35